

Le service de Kinésithérapie (Mons-Kennedy)

Le service kinésithérapie et de réadaptation offre un large éventail de possibilités thérapeutiques tant aux patients hospitalisés qu'à ceux qui nous consultent en ambulatoire.

Pratiquement toutes les disciplines de la Médecine peuvent servir de support à une prescription médicale de soins de réadaptation.

Service ambulatoire :

Prise de rendez-vous :

Tel : 065 41 81 50

Localisation : Site CHP Chêne aux Haies - Centre montois de révalidation - Rez-de-chaussée

La prescription de kinésithérapie peut être prescrite par le médecin généraliste ou tous Médecins spécialistes pour les soins ambulatoires. En hospitalisation, c'est le médecin de salle qui prescrit les traitements.

Service de Kinésithérapie - Réadaptation

Chef de Service : M. Mathias Hanuise | 065 41 39 25

Physiothérapie - Révalidation

Chef de Service : Docteur Benjamin Bollens | 065 41 38 51

Spécificités

- Cardiologie neurologie
- Chaînes musculaires
- Chirurgie urologie
- Drainage lymphatique
- École du dos
- Endermologie
- Endermothérapie
- Gastro gynécologie
- Gériatrie
- Kinésithérapie sportive
- Maternité
- Oncologie
- Orthopédie



+IELORA

CENTRES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES

- Pédiatrie
- Périnatalité
- Pneumologie
- Poids et Santé
- Préparation à la naissance
- Programme de prise en charge du patient fibromyalgique
- Psychiatrie
- Réadaptation cardio-pulmonaire
- Réanimation
- Rééducation post-partum
- Rééducation vestibulaire
- Rééducation uro-gynécologique
- Revalidation orthopédique
- Revalidation neurologie
- Sénologie
- Soins palliatifs
- Temporo-maxillaire

